

Intervention de Bertrand THIERRY pour le collectif  
« Pour une alternative au projet autoroutier A154 »  
Réunion du vendredi 16 octobre à Dreux

Monsieur le président de la CPDP, Mesdames, Messieurs les membres de la CPDP, Monsieur le Directeur de la DRE

Vous venez de présenter le projet demandant une accélération de la réalisation de la RN 154 par mise en concession autoroutière. Le thème initial du débat « devenir de la RN 154 » semble bien « galvaudé ».

Première remarque : vous désavouez vos ministres de tutelle. Dans la lettre envoyée à la Commission Nationale de Débat Public en novembre 2008, M. Borloo et M. Bussereau donnaient pour la réalisation au « fil de l'eau » les dates de 2025-2030. Et vous parlez maintenant de 2080. Différence importante et incompréhensible. Monsieur le Ministre ne « possédait » donc pas son dossier ?

#### Le dossier

La CNDP, chose assez rare, vous a octroyé 1 mois supplémentaire pour mettre au point votre présentation. Un mois pour essayer d'y ajouter une touche post-grenelle de l'environnement que l'on trouve en début du dossier, tel un ajout sans peu de rapport avec la suite.

Un projet similaire au nôtre de mise en concession entre Castres et Toulouse existe. Le débat public commence dans une petite dizaine de jours. Il est fort instructif de comparer les 2 dossiers.

Malgré l'excellent travail de la CPDP, on ne trouve aucun document en ligne expliquant vos données. Les différentes données ou hypothèses ne sont pour l'instant étayées par aucune étude fiable et surtout aucunement explicitées.

Allez faire un tour sur le site du débat public Castres Toulouse, vous y verrez un dossier de maître d'ouvrage sérieux avec étude détaillée des trafics, un bilan carbone des différentes options etc. ... Les différentes études sont récentes et ne datent pas au mieux des années 2006 comme pour le nôtre.

Les données ont changé en 4 ou 5 ans. Les coûts et les évolutions de trafic aussi. Votre dossier n'en tient absolument pas compte.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons demandé l'aide d'un bureau d'étude environnementaliste (cabinet Horizons) ainsi que d'un avocat spécialisé dans l'environnement (Maître Faro). Leur mission est de nous aider à participer au mieux au débat public. Nous vous ferons parvenir dans les prochains jours une liste de demande d'études, de pièces du dossier, d'explication pour nous permettre de comprendre certaines données pour le moins approximatives de votre présentation.

Nous espérons fortement que vous répondrez favorablement à nos demandes.

Nous en profiterons pour demander à la CPDP que des mesures soient envisagées pour rendre ce débat écologique et citoyen.

#### La sécurité

C'est le maître mot du dossier. Que de photos avec des camions à la queue leu leu traversant des villages : le choc des photos.

Mais... la mise en concession représente pour le nord du tracé un recul important dans ce domaine.

Ce qui pourrait être un argument dans le sud devient un contre argument dans le nord.

Petit rappel : la route entre Dreux et Chartres est gratuite et sécurisée. Les véhicules quittent et rejoignent facilement cette voie. Les villages, Marville, le Boullay Mivoye etc. ont connu avant d'être déviés de nombreux accidents.

Votre projet nous propose, et vous le savez bien, un retour en arrière inconcevable.

Au moment où une crise s'abat sur la France, où les gens comptent sou par sou, vous proposez une ponction sur le porte monnaie des nombreuses personnes qui se rendent de Dreux à Chartres chaque jour pour raisons professionnelles ou personnelles.

Le projet prévoit, on ne sait comment par quelle étude, qu'une faible partie du trafic se redirigera vers les voies de substitution. Savez vous que les temps sont difficiles ?

Le nombre de véhicules n'empruntant pas l'A 154 dans votre projet est fortement minoré.

Nous vous prédisons que le nombre de véhicules sera beaucoup plus élevé que celui de vos prévisions.

Les routes entre Dreux et Châteauneuf et entre Châteauneuf et Chartres sont beaucoup plus accidentogènes que le tronçon nord de la RN 154. Et vous osez dans votre projet les proposer comme voies de substitutions. Qu'en pensent Messieurs Gaboriau et Mallet ?

L'insécurité se déplacera avec votre projet au nord de l'Eure et Loir sur les départementales.

Il y a eu malheureusement sur les routes environ 70 morts en Eure et loir depuis le début de l'année. Je voulais simplement dire qu'une mort trouvée sur les départementales a le droit au même respect qu'une mort trouvée sur la RN 154. Depuis quelques temps, on n'a pas cette impression.

### Le financement

Payé par les usagers dites-vous ? Mais les usagers ont déjà payé les 50 km réalisés entre Dreux et Chartres ou en construction au sud de Chartres. Les usagers payent actuellement la remise en état des chaussées entre Dreux et Chartres. Elle va être toute neuve « **NOTRE** » RN 154 en 2011 !

Après avoir donné **NOS** autoroutes (vendues 14 milliards en 2002 au lieu de 28 d'après Mr Seguin, Président de la Cour des Comptes), vous avez décidé de céder NOS nationales.

Et à quel prix. ??

Des tarifs de péage de 9ct d'euros/km pour commencer (Dreux Chartres à 5 € Aller retour).

Une concession de 60 ans avec, vous oubliez de le stipuler, un rendement assuré de 8 % pour le concessionnaire. Beau cadeau !!! Et ce rendement est assuré par ..... les collectivités

Une aide à la construction entre 50 et 100 millions d'euros pour l'instant financée par .....les collectivités.

Des abonnements possibles principalement à la charge... des collectivités

Des aménagements et des sécurisations à financer par ..... les collectivités.

Une sortie supplémentaire indispensable au niveau de Tremblay les villages : 15 millions d'euros comme pour celle d'Illiers -Combray à financer par ..... les collectivités. Et nous en oublions certainement.

Et tout ça pour 8000 véhicules/jour espérés sur le contournement ouest de Dreux,

Cher, très cher pour financer le transit international des poids lourds qui risque de, espérons le, passer sur les rails ou surtout, ne plus passer par l'A154 lorsqu'elle sera payante. Moins cher pour rejoindre Auxerre de passer par la RN 12 puis l'A86 puis l'A11, le tout presque totalement gratuit. Moins cher pour rejoindre l'Océane de passer par Châteauneuf et Nogent le Rotrou.

Et dans ce cas, qui paiera le manque à gagner du concessionnaire ??? Les collectivités, toujours les collectivités. C'est à dire **NOUS**. On en revient toujours au même.

Et sans compter que vous prévoyez pour l'équilibre financier un accroissement de la circulation de 2,5 % par an jusqu'en 2035 alors que le trafic entre Dreux et Chartres, si on se réfère à vos statistiques, n'a pratiquement pas progressé de 2000 à 2007. Ne parlons pas des chiffres de 2009. (15500/j en 2000, 16100/j en 2007)

Quant aux 10000 véhicules supplémentaires dus à l'A19, prévus par de nombreux élus du centre ou du nord de l'Eure et loir, il est dit clairement dans votre dossier qu'ils sont inexistantes pour notre tronçon.

### Le tracé autour de Dreux

Dreux est déjà doté d'une quasi rocade. Rocade Ouest, RN 12, et barreau EST en cours d'étude si on se réfère aux études commandées en août 2009 et aux plans réalisés par vos services.

Des travaux importants ont été réalisés à l'entrée de Dreux sur la RN 12 ces dernières années.

Depuis de nombreuses années, les élus de tous bords politiques demandent la réalisation du contournement EST prévu au plan état région 2000-2006. Ils le réclament à nouveau dans le SCOT de l'agglomération de Dreux. Faisons y passer les camions pour sécuriser la traversée des quartiers de la Tabellionne et des Bâtes.

Est-ce bien raisonnable d'aller à l'encontre des décisions du Grenelle ?

Est-ce bien raisonnable de miser sur le tout routier, de détruire 12 km de terre agricole, de forêt, de zone Natura 2000, de vallée, alors qu'il suffit de prolonger de seulement 2 km l'emprise actuelle du contournement EST?

Et nous ne parlerons pas du projet de rocade sud de Dreux dont aucun des élus rencontrés n'a entendu parler. Cette rocade est présente dans le dossier complet mais curieusement absente dans le résumé. Pourquoi ??? Est ce un projet si secret ??? Pourquoi est-elle absente du résumé ?

Nous tairons également les schémas du dossier qui se contredisent tous au niveau de la jonction RN 12 contournement OUEST.

Quand à la gratuité pour les utilisateurs de la RN12, prévue à l'origine, elle n'est pas stipulée dans le dossier.

Projets cachés devant être révélés en milieu de débat public ???

Beaucoup d'approximations pour un œil attentif.

Nous aurons l'occasion lors des débats, avec nos cahiers d'acteurs, avec les conseils de Maître Faro et du cabinet Horizon de prouver le non sens écologique et financier de votre projet.

Monsieur Gautier, conseiller politique de Monsieur Borloo, nous a indiqué lorsqu'il nous a reçu en octobre 2008, 1 mois avant que le MEEDAT ne dépose le dossier entre les mains de la CNDP que l'état, comme l'Europe, estimait que la France avait un maillage autoroutier suffisant. Seuls les édiles locaux les réclament nous a-t-il confié.

A nous tous de participer au mieux à cette concertation pour que l'état dise NON à l'A154 et OUI à son aménagement sur les voies existantes.